

*Questions orales*

industrielle ontarienne afin qu'on n'y brûle pas le charbon à forte teneur en soufre de la Pennsylvanie, source principale d'émissions d'anhydride sulfureux, donc de pluies acides?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je peux dire au député que nous avons fait beaucoup de démarches pour qu'on utilise le charbon à basse teneur en soufre pour le chauffage, surtout en Ontario. Le député sait que nous avons formé un groupe de travail sous la direction du vice-premier ministre. On a mis au point 14 projets-pilotes financés en partie, au titre de 27 millions de dollars, à même les fonds alloués pour une certaine période de temps à la diversification de l'Ouest. Ces projets vont bon train et nous espérons démontrer que l'Ontario y gagnerait à utiliser du charbon de l'Ouest, produit par des Canadiens, et à contribuer ainsi à atténuer le problème des pluies acides.

## LA COMMUNICATION ENTRE LES MINISTRES

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, la ministre d'État (Transports) a dit qu'elle avait eu ces renseignements, il y a deux mois à Bâle en même temps que certains fonctionnaires de l'Environnement. Comment se fait-il qu'elle n'ait pas communiqué avec son collègue le ministre de l'Environnement? Pourquoi la ministre de qui relève le transport des marchandises dangereuses n'en a-t-elle pas saisi ses services ni les services de l'environnement, qui auraient dû informer le ministre de l'Environnement comme elle aurait dû le faire elle-même? Pourquoi n'est-elle pas restée en contact étroit avec ses services et ceux de l'Environnement pour faire instruire cette affaire?

**L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)):** Monsieur le Président, en Suisse on a dit redouter que des produits toxiques franchissent la frontière. Si le très honorable député voulait bien lire le hansard, il verrait que je n'ai pas parlé de matières toxiques dans le carburant ou l'essence. J'ai dit que les préoccupations de M. Green portaient sur le transport transfrontalier de marchandises. Il n'y avait pas de détails, simplement des préoccupations. Ces préoccupations ont été communiquées au ministère de l'Environnement, qui est responsable du dossier et qui s'est chargé de la question à l'interne.

## LA RESPONSABILITÉ POUR L'APPLICATION DE LA LOI

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, n'est-il pas vrai que le transport transfrontalier de marchandises toxiques est visé par la

Loi sur le transport des marchandises dangereuses? La ministre ne veut-elle pas reconnaître qu'elle est responsable en fin de compte de ces services, et dans cette affaire ne se sent-elle pas responsable envers la Chambre ou le pays de ne pas avoir en saisi ses services ou le ministère de l'Environnement? Nous constatons maintenant que personne n'a approché le ministre du Revenu national, de qui relèvent les douanes, pour empêcher ce truc de franchir la frontière. Est-ce que la ministre récuse ses responsabilités?

**Le très hon. Brian Mulroney (Premier ministre):** Monsieur le Président, je me demande bien pourquoi le chef.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mulroney:** Le chef de l'opposition pose un précédent quand il intervient deux fois pendant la période des questions. Il doit s'agir d'une question d'une grande importance.

La ministre d'État (Transports) a été interrogée sur ce fait et je puis dire à la Chambre et au pays qu'elle a donné une réponse beaucoup plus claire que la question du chef de l'opposition.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mulroney:** Je me demande bien quel intérêt le chef de l'opposition peut bien trouver à asticoter la ministre d'État aux Transports au sujet de la réponse qu'elle a donnée avec beaucoup de clarté et de sérieux. La ministre d'État aux Transports a parfaitement répondu à la question. Le ministre de l'Environnement a décrit la suite des événements avec la même clarté et sensibilité. Les réponses ont été fournies suivant les meilleures traditions de la Chambre des communes. J'aurais cru que le chef de l'opposition serait le premier à respecter ces traditions dont il nous parle si souvent.

## L'ARTICLE DU OTTAWA CITIZEN

**M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Le premier ministre dit, avec un sourire narquois, que ce doit être important parce que le chef de l'opposition s'est levé deux fois pendant la période de des questions. Nous lui demandons de ne pas sourire ainsi, car c'est une question importante. Il s'agit de substances toxiques qui compromettent la santé des Canadiens.

**Des voix:** Oh, oh!